



## Discours

Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique. A journal of linguistics, psycholinguistics and computational linguistics

7 | 2010  
Varia

---

# Où finit la phrase ? Où commence le texte ?

L'exemple des regroupements de constructions verbales

Christophe Benzitoun et Frédéric Sabio

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/discours/7966>

DOI : 10.4000/discours.7966

ISSN : 1963-1723

### Éditeur :

Laboratoire LATTICE, Presses universitaires de Caen

### Référence électronique

Christophe Benzitoun et Frédéric Sabio, « Où finit la phrase ? Où commence le texte ? », *Discours* [En ligne], 7 | 2010, mis en ligne le 20 décembre 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/discours/7966> ; DOI : 10.4000/discours.7966

---



*Discours* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.





Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique

<http://discours.revues.org/>

## Où finit la phrase ? Où commence le texte ?

L'exemple des regroupements de constructions verbales

---

Christophe Benzitoun

Nancy Université & CNRS ATILF

Frédéric Sabio

Université de Provence & CNRS LPL

.....  
Christophe Benzitoun et Frédéric Sabio, « Où finit la phrase ? Où commence le texte ? », *Discours*, 7 | 2010, [En ligne], mis en ligne le 20 décembre 2010.

.....  
URL : <http://discours.revues.org/7966>. Consulté le 20 décembre 2010.

**revues.org**  
CENTRE POUR L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE OUVERTE  
CENTRE FOR OPEN ELECTRONIC PUBLISHING

 discours

 Presses  
universitaires  
de Caen



# Où finit la phrase ? Où commence le texte ?

## L'exemple des regroupements de constructions verbales

---

Christophe Benzitoun

Nancy Université & CNRS ATILF

Frédéric Sabio

Université de Provence & CNRS LPL

.....

Dans cet article, nous nous proposons d'aborder l'épineuse question de la frontière entre la phrase et le texte à travers l'exemple des regroupements de constructions verbales. Plus spécifiquement, nous essayons de savoir dans quels cas il faut considérer qu'il s'agit d'un regroupement de nature syntaxique. Pour y répondre, nous détaillons en priorité les critères de syntaxe interne et externe sur lesquels nous basons notre analyse et qui nous permettent d'élaborer une typologie des regroupements. Toutefois, étant donné la complexité de la tâche, notre typologie posera essentiellement les principes généraux, chaque construction méritant une description approfondie.

**Mots clés :** segmentation, unités syntaxiques, phrase, regroupement, construction verbale

.....

*This paper questions the frontier between grammatical relations and discourse relations, by taking examples of verbal clause sequences, mostly drawn from spoken French corpora. More specifically, we try to analyse in which cases such combinations can be given a truly syntactic status. In order to elaborate our typology, we make a distinction between two kinds of criteria: those based on internal syntax and those based on external syntax. However, our typology will remain very general because of the difficulty of the task. In fact, every construction should be subject to a precise description.*

**Keywords :** segmentation, syntactic units, sentence, clause combining, verbal clause

- 1 Dans la perspective qui est la nôtre, essentiellement fondée sur la description syntaxique de corpus de langue parlée, le fait de vouloir confronter la phrase et le texte pour envisager les rapports qu'ils entretiennent<sup>1</sup> pose d'emblée un problème passionnant mais très complexe, lié à la difficulté même de déterminer où commence la phrase et où elle se termine. On sait que cette indétermination, qui rend la frontière entre la phrase et le texte relativement floue dans un grand nombre de cas, a conduit certains auteurs travaillant plus particulièrement sur l'oral à abandonner la notion de phrase comme cadre de description des relations syntaxiques (par ex. Blanche-Benveniste, 2002 ; Berrendonner, 2002 ; Sabio, 2006).

---

1. Thématique proposée lors des journées d'études organisées par le CRISCO à l'université de Caen, en décembre 2009.

- 2 Dans cet article, nous aborderons la question de la segmentation du texte en grandes unités grammaticales en prenant l'exemple des suites de deux constructions verbales qui ne sont reliées par aucun morphème à valeur subordonnante, telles que :

- [1] {au plus on le vidait souvent} {au moins il y avait du poids à porter sur la ceinture}  
voilà  
(oral, Corpaix)
- [2] {autant j'habiterais pas l'quinzième} {autant j'habiterais l'quatorzième}  
(oral, CFPP [Corpus de français parlé parisien])
- [3] {il y avait une chose chez maman} euh {elle était illettrée}  
(oral, Blanche-Benveniste *et al.*, 1990)
- [4] {il suffit que ma sœur passe un disque ou quelqu'un} {ben moi je danse}  
(oral, Corpaix)
- [5] {moi je serais une femme} {j'accepterais pas ce principe}  
(oral, Blasco-Dulbecco, 1999)

- 3 Nous utilisons pour l'essentiel des exemples extraits de corpus oraux. Nous recourons également à des exemples provenant de Frantext et d'autres sources écrites (telles que le corpus CERF [Corpus évolutif de référence du français], élaboré par J. Véronis), étant donné que les phénomènes que nous étudions ici ne sont pas exclusivement oraux.

- 4 Dans un premier temps, nous présentons en quelques mots les principales caractéristiques de l'approche dans laquelle nous nous inscrivons. Puis nous détaillons les divers critères attestant qu'il existe un rattachement de nature syntaxique entre deux unités. Pour finir, nous dressons une typologie succincte des regroupements de constructions verbales. Cette typologie ne vise pas l'exhaustivité mais entend revenir sur les cas les plus clairs.

## 1. Approche phrastique vs approche à deux modules

- 5 L'approche adoptée distingue deux modules syntaxiques, à savoir la micro- et la macrosyntaxe (cf. Blanche-Benveniste *et al.*, 1990; Berrendonner, 1990; Deulofeu, 2003). Le niveau microsyntaxique vise à décrire des constructions syntaxiques conçues comme des ensembles réactionnels. Le terme de *constructions* est pris ici dans un sens volontairement restreint : il s'agit des unités régies par un élément constructeur (Nom, Verbe, etc.). Par exemple, chacune des séquences suivantes forme une construction verbale unique :

- [6] je me levais le matin  
[7] j'étais avec des clients

6 Ce qui fait que les divers éléments constitutifs d'une construction « tiennent ensemble », ce sont les relations de dépendance au sens assez classique du terme. Dans [6], le verbe constructeur *se lever* régit deux éléments, à savoir un sujet (*je*) et un ajout (*le matin*) et dans [7], le verbe *être* construit un sujet (*j'*) et un objet prépositionnel (*avec des clients*).

7 Ainsi définies, les constructions ne sont pas systématiquement coextensives à ce qu'on serait tenté de considérer comme un énoncé ou une phrase. Dans l'énoncé d'origine, les deux constructions données plus haut sont de fait regroupées en une séquence unique :

[8] je me levais le matin j'étais avec des clients  
(oral, CRFP [Corpus de référence du français parlé])

8 Ici, c'est évidemment l'ensemble formé par les deux constructions qui serait « du niveau » de la phrase. Mais selon nous, cet effet de regroupement ne peut pas être décrit en termes de microsyntaxe car la séquence [6] n'est pas régie par le verbe *être* de la séquence [7] et inversement, la séquence [7] n'est pas régie par le verbe *se lever* de la séquence [6]. S'il y a bien une forme de dépendance syntaxique entre les deux séquences, celle-ci est différente de celle qui relie un verbe à son objet par exemple. On y verra donc un effet de regroupement macrosyntaxique particulier, qu'il convient de décrire par des procédures spécifiques.

9 Il est évident que de tels effets de regroupement n'apparaissent pas exclusivement avec des constructions verbales et sont en fait largement indépendants de la microsyntaxe des catégories grammaticales particulières. On aurait un effet de regroupement assez similaire pour l'exemple :

[9] l'éducation nationale la cantine se paie au trimestre  
(oral, Corpaix)

dans lequel la microsyntaxe permet d'analyser « en interne » la construction nominale *l'éducation nationale* et la construction verbale *la cantine se paie au trimestre*, alors que le lien entre les deux constructions est, lui, de nature exclusivement macrosyntaxique.

10 Comme on le voit, cette approche donne la primauté méthodologique aux constructions : ce sont elles qu'on dégage en priorité, en en détaillant les propriétés microsyntaxiques ; et c'est à un second niveau de l'analyse que l'on pourra étudier les effets de regroupement macrosyntaxique, une fois qu'il paraîtra clair que la notion de dépendance classique n'est plus opératoire. En bref, on part des unités syntaxiques de rang inférieur pour aller vers l'énoncé global par la prise en compte des regroupements successifs.

11 L'approche « phrastique » traditionnelle, qui ne reconnaît pas cette distinction en deux modules, ne peut évidemment que partir d'emblée de l'énoncé dans son entier. Et ce n'est que dans un second temps qu'elle va rendre compte d'éventuels phénomènes de détachement, de dislocation ou de segmentation interne. C'est ainsi

que Vendryes (1923: 172) remarquait que «l'ordre [...] est toujours plus ou moins disloqué dans la phrase parlée», en donnant des énoncés comme :

[10] Son enfant! Mais elle le déteste, cette mère!

[11] Du temps, voyons! Est-ce que j'en ai, moi, pour penser à cette affaire-là.

12 Il partait du principe que de tels énoncés restent des phrases, mais que les éléments y apparaissent comme «séparés, disjoints, désarticulés» (Vendryes, 1923: 172). Dans notre perspective, qui part des constructions, on sera plus enclins à voir ici des faits de rattachement que des faits de détachement (Deulofeu, 2009).

13 Ce choix s'explique par le fait que nous travaillons essentiellement sur des productions orales et que le découpage en phrases, qui est souvent repérable dans les textes écrits ponctués de manière canonique, est difficile à postuler pour la langue parlée, comme cela a souvent été montré (Morel et Danon-Boileau, 1998; Blanche-Benveniste, 2002; Berrendonner, 2002; Mertens, 2006). Il semble donc plus opératoire de donner dans un premier temps une description des constructions syntaxiques clairement repérées selon les propriétés réactionnelles de l'élément constructeur (partie la plus aisée de la description), puis d'envisager dans un second temps les faits d'intégration macrosyntaxique, souvent plus complexes à dégager. Par exemple, dans la séquence :

[12] on est chirurgien il y a quelque chose on l'enlève on le répare ça va ça marche bon  
des fois ça marche pas mais quand ça marche c'est admirable  
(oral, Corpaix)

on distingue huit constructions verbales :

[12a] {on est chirurgien} {il y a quelque chose} {on l'enlève} {on le répare} {ça va} {ça marche} bon {des fois ça marche pas} mais {quand ça marche c'est admirable}

14 La question des regroupements de constructions serait à traiter dans un deuxième temps. Nous savons, par expérience, que si on commence l'analyse en essayant de déterminer d'emblée les limites des «phrases», on se heurte à un nombre astronomique de cas indécidables.

15 En outre, les types de relations que l'on observe dans chacun de ces modules d'organisation sont si différents et les critères qui guident la description si éloignés qu'il nous paraît indispensable de renoncer à la phrase conçue comme une unité grammaticale stable, pour assumer au contraire cette forme d'«instabilité» induite par l'interaction entre micro- et macrosyntaxe.

## 2. Quelle critériologie pour les regroupements macrosyntaxiques ?

16 Le problème qui se pose d'emblée est celui de la différence entre les regroupements auxquels on peut donner un statut syntaxique et ceux qui relèvent plutôt des

enchaînements discursifs non grammaticalisés. Cette question, d'une complexité redoutable, est loin d'être réglée. Dans le cadre de cet article, nous étudierons uniquement les suites de deux constructions verbales consécutives {CV} + {CV} (cf. ex. [1] à [5]).

- 17 Pour rendre compte des types de rattachements que présentent ces constructions, nous utilisons deux classes de critères syntaxiques : les propriétés de syntaxe externe et les propriétés de syntaxe interne. Même s'il est évident que les critères de compositionnalité sémantique et d'organisation intonative sont également à prendre en considération, ils ne seront pas évoqués dans cet article.

### 2.1. Les propriétés de syntaxe externe

- 18 Lorsqu'on applique la notion de syntaxe externe à la microsyntaxe, on fait référence aux liens de dépendance qu'entretient un élément recteur (par exemple un verbe) avec les éléments qu'il régit. Par exemple, dans :

[13] il vit [dans ce pays]

donner la syntaxe externe du constituant *dans ce pays* revient à dire que celui-ci est régi par le verbe *vivre* et qu'il constitue un Objet d'un certain type.

- 19 On utilisera également la notion de syntaxe externe à propos des relations macrosyntaxiques pour décrire le type de regroupement unissant une construction A avec une construction B. Mais il est clair que ce ne sont pas les faits de rection qui vont pouvoir être invoqués dans ce cas. Il nous faut alors recourir à des critères d'une autre nature, dont voici les principaux :

- 20 a) L'existence d'une relation d'implication : il existe une relation d'implication lorsque la présence d'une construction implique celle de l'autre. On distingue les relations d'implication bilatérale, dans les cas où aucune construction n'est susceptible d'apparaître indépendamment de l'autre, et les relations d'implication unilatérale. Dans ce cas, on oppose les relations d'implications de gauche à droite (si c'est la séquence de gauche qui n'est pas autonomisable), ou de droite à gauche (si c'est la séquence de droite). Par exemple, on a une relation d'implication bilatérale pour :

[14] {au plus on le vidait souvent} {au moins il y avait du poids à porter sur la ceinture}  
voilà  
(oral, Corpaix)

et une relation d'implication unilatérale de gauche à droite pour :

[15] {moi je serais une femme} {j'accepterais pas ce principe}  
(oral, Blasco-Dulbecco, 1999)

- 21 Il faut préciser que ces relations d'implication, qui relèvent de la macrosyntaxe, sont à distinguer des relations de subordination *per se*, qui dans notre approche impliquent toujours une relation de dépendance microsyntaxique.

22 b) La relation d'ordre : peut-on modifier l'ordre linéaire des deux constructions?

23 c) La contiguïté : les constructions peuvent-elles être séparées par une ou plusieurs autres séquences?

24 d) Les contraintes sur le connecteur : il s'agit ici de rendre compte des éventuelles contraintes observées dans le choix du connecteur susceptible d'articuler les deux constructions. On sait en effet que dans le cas d'enchaînements discursifs non grammaticalisés, la gamme de connecteurs est généralement assez vaste : *et, mais, en revanche, et alors, et du coup, et aussi*, etc. On verra que dans les cas de regroupement macrosyntaxique, il est fréquent que certaines constructions n'acceptent d'être reliées par aucun connecteur, ou qu'elles n'en acceptent qu'un type bien spécifique.

25 e) La disposition en liste paradigmatique des constructions : la mise en liste permettra de vérifier si chaque construction peut faire l'objet d'un enchâssement indépendant par répétition de l'élément conjonctionnel.

[16] ensuite il est clair que plus c'est grave et euh et plus les choses vont être faites immédiatement  
(oral, Corpaix)

mais

[16a] \*ensuite il est clair que plus c'est grave **et que** plus les choses vont être faites immédiatement

On observe la même contrainte pour :

[17] L<sub>1</sub> il faut prendre le plus gros bac que tu puisses parce que plus un bac est petit et plus euh + les maladies se dép- se développeront vite + et plus il y aura de problèmes  
(oral, Corpus Nancy)

[17a] \*il faut prendre le plus gros bac que tu puisses parce que plus un bac est petit **et parce que** plus euh + les maladies se dép- se développeront vite [...]

26 Ce fait atteste que les constructions n'entretiennent pas une relation paradigmatique (qui entraînerait un effet de coordination classique), mais réalisent bien une forme de regroupement syntagmatique.

## 2.2. Les propriétés de syntaxe interne

27 L'analyse de la syntaxe interne consistera à décrire les propriétés syntaxiques des éléments situés à l'intérieur de chaque construction verbale prise en elle-même. Il est remarquable que, dans le cas des regroupements macrosyntaxiques que nous étudions, certaines constructions présentent des particularités grammaticales que l'on n'observerait pas si elles se trouvaient employées comme énoncés indépendants. Soit l'exemple écrit suivant :

[18] Je ne sais pas en suède mais ici au sénégal on trouve du boulot sur place.  
(écrit, Internet)

28 Sans préjuger de l'analyse syntaxique qu'il faudrait réserver à *en Suède*, il est clair qu'aucun dictionnaire de valence ne semble prévoir que l'on puisse avoir une séquence de type *je ne sais pas en suède*, au sens de *je ne sais pas ce qu'il en est en Suède* ; et en effet, proférée comme énoncé autonome, cette construction serait sans doute jugée irrecevable. Mais regroupée d'une certaine manière avec la construction qui suit, comme dans l'exemple proposé, la séquence devient tout à fait acceptable. De telles caractéristiques sont importantes à relever dans la mesure où elles constituent de précieux indices de non-autonomie grammaticale. Voici les principales catégories d'indices que nous avons relevés.

29 a) Le plus souvent, ces particularités prennent la forme de restrictions grammaticales par rapport à ce que serait leur fonctionnement dans une construction microsyntaxique totalement indépendante. Cela signifie qu'on observe la perte de certaines propriétés. Par exemple, il a déjà été observé (Verstraete, 2005 ; Deulofeu, à paraître) que la compatibilité des verbes avec l'expression d'une modalité d'énoncé, telles que l'exclamation ou la question, se trouve en quelque sorte désactivée dans certaines constructions apparaissant dans un regroupement. C'est ainsi que le verbe *voir*, parce qu'il est verbe, peut normalement se doter d'une valeur de question, que ce soit par la postposition du sujet clitique ou par l'emploi de la particule *est-ce que* :

[19] tu le verrais/le verrais-tu?/est-ce que tu le verrais?

30 Or, cette valeur de question est bloquée dans une séquence comme :

[20] *tu le verrais* tu le reconnaîtrais

dans laquelle *verrais* perd toute possibilité de s'adjoindre une modalité interrogative. On relève en effet qu'une particule *est-ce que* que l'on placerait en tête de séquence, comme en [21], ne pourrait que porter sur le second segment (*tu le reconnaîtrais*), en «sautant» en quelque sorte la première construction :

[21] est-ce que tu le verrais tu le reconnaîtrais

31 De même, la postposition du sujet clitique, si elle est envisageable, perd toute possibilité d'être liée à l'expression d'une question :

[22] *Voyait-il* un livre dans les mains du prince héritaire, il le jetait au feu [...].  
(Voltaire, *Mémoires*; cité dans Béguelin et Corminboeuf, 2005)

32 On observe d'autres blocages liés aux modalités négatives ou restrictives. Par exemple, *il y a* peut entrer dans deux types différents de couplages macrosyntaxiques, illustrés par les exemples :

[23] il y a mon père il est parti en Turquie

[24] il y a pas cours je rentre chez moi

33 En syntaxe interne, on doit distinguer dans ces exemples deux emplois de *il y a*: en [23], énoncé dans lequel *il y a* contribue au sémantisme présentatif de la construction, le verbe perd sa possibilité d'accepter la négation :

[23a] \*il y a pas mon père il est parti en Turquie

34 Cette contrainte ne se manifeste pas en [24], où *il y a* garde son sens existentiel habituel: la négation est d'ailleurs réalisée dans cet exemple.

35 Cette analyse en termes de désactivation de certaines propriétés grammaticales (qu'il convient de poursuivre en détail) est importante car elle ouvre la voie à une analyse par grammaticalisation, le degré ultime d'affaiblissement étant atteint par des morphèmes spécifiques, tels que *plus... plus* dans les corrélatives, qui perdent une grande partie de leurs propriétés initiales.

36 b) Les configurations macrosyntaxiques : on observe parfois des restrictions sur les configurations macrosyntaxiques possibles dans chaque construction (*i. e.* possibilité ou non d'introduire des unités disloquées ou détachées devant chaque membre de la séquence, possibilité ou non de cliver l'un des éléments, etc.). Nous vérifierons ici si chaque construction garde sa liberté eu égard à un certain nombre de paramètres.

### 3. Typologie et description des regroupements de CV

37 À partir de ces critères, on envisage deux grands types de regroupements macrosyntaxiques. Tout d'abord, les regroupements symétriques, qui concernent les constructions verbales en relation d'implication bilatérale; ensuite, les regroupements dissymétriques, qui désignent les séquences de constructions en relation d'implication unilatérale. On donnera uniquement des illustrations d'implications de gauche à droite (où c'est la séquence de gauche qui n'est pas autonomisable).

#### 3.1. Regroupements symétriques

38 On analysera successivement deux types, que les grammaires tendent à assimiler mais qui présentent des propriétés syntaxiques très différentes : les structures corrélatives en *plus... plus* et d'autres types de « corrélatives » faisant usage du connecteur *autant* ou *tantôt*.

##### 3.1.1. Les constructions en plus... plus

39 Il faut tout d'abord signaler que ces constructions incluent également les tournures qui font usage de *moins* ou *mieux*, comme :

[25] au plus on le vidait souvent au moins il y avait du poids à porter sur la ceinture voilà  
(oral, Corpaix)

[26] au plus vite on l'avait fait au mieux ça allait  
(oral, Corpaix)



[30] \*plus tu travailles beaucoup...

50 Le marqueur à valeur quantifiante présent dans ces structures connaît de fortes restrictions syntaxiques. En effet, en construction autonome, le morphème *plus* ou *moins* serait à analyser au sein d'un paradigme de formes de quantification assez diversifiées (Savelli, 1993):

[31] il mange plus  
moins  
autant  
beaucoup  
peu  
combien

51 En emploi corrélatif, en revanche, le paradigme est pratiquement limité à *plus*, *moins*, *mieux* sans même qu'il soit possible d'adjoindre au morphème un modifieur comme *un peu*:

[32] \*un peu plus tu manges un peu plus tu grossis

52 D'autres indices d'affaiblissement grammatical sont liés au fait que le verbe recteur des deux constructions est incompatible avec les formes non tensées:

[33] \*plus manger plus grossir

53 L'absolue nécessité d'une forme verbale interdit notamment tout phénomène d'éliision du verbe (Savelli, 1995). À partir de:

[34] plus Marie joue au tennis et moins Pierre joue au golf

il est impossible d'avoir:

[34a] \*plus Marie joue au tennis et moins Pierre au golf

54 En ce qui concerne la modalité interrogative, la particule *est-ce que* ne peut pas être affectée à chacune des constructions:

[35] \*est-ce que plus tu descendais et est-ce que plus il y avait de gaz

mais doit se placer en bloc devant l'ensemble du regroupement:

[35a] est-ce que [plus tu descendais et plus il y avait de gaz]

55 La postposition du sujet clitique à valeur questionnante est impossible:

[36] \*plus il joue mieux joue-t-il

56 Le paramétrage macrosyntaxique des constructions est totalement bloqué. Par exemple, le clivage semble exclu:

[37] ?plus c'est du chocolat qu'il mange et plus c'est le soir qu'il a faim

57 En outre, l'introduction d'un élément pré-noyau (élément détaché à gauche) s'opère préférentiellement en tête de la séquence en *plus... plus*, et non pas avant chacun des termes.

[38] plus ils en prennent plus ils en veulent  
(oral, Corpaix)

[38a] les patrons [plus ils en prennent plus ils en veulent]

[38b] ?les patrons plus ils en prennent les actionnaires plus ils en veulent

### 3.1.2. D'autres types de « corrélatives »

58 Nous évoquerons ici les énoncés en *autant* ou *tantôt*:

[39] autant j'habiterais pas l'quinzième autant j'habiterais l'quatorzième  
(oral, CFPP)

[40] autant j'étais optimiste il y a cinq six ans autant je suis pessimiste maintenant  
(oral, Corpus Nancy)

[41] tantôt ils venaient tantôt ils venaient pas  
(oral, Corpaix)<sup>2</sup>

59 Ces constructions ont un comportement en partie différent de celles en *plus... plus*.

60 – En syntaxe externe, on retrouve certaines propriétés des corrélatives en *plus... plus*, mais pas toutes: la relation d'implication reste clairement bilatérale; en revanche, des énoncés comme les suivants attestent que la contiguïté entre les deux constructions n'est pas toujours observée (voir dans cet exemple la structure interrogative en italiques qui sépare les deux constructions introduites par *tantôt*):

[42] **Tantôt** la nécessité commande : *quelle peut être la liberté de choix pour la femme dont le mari est au chômage ou pour celle qui vit seule?* **Tantôt** c'est le conditionnement social qui opère tout naturellement, parce qu'elle aurait été ainsi préparée, parce qu'elle aura des perspectives professionnelles plus difficiles, c'est la femme qui restera au foyer.  
(écrit, CERF)

61 Cet autre exemple, en *autant... autant*, présente également une disposition non contiguë des deux constructions couplées:

[43] **Autant** notre petit sergent de ville fort en gueule et gesticulateur se fait peu respecter, *et, dans les faubourgs, lorsqu'il essaye d'arrêter quelqu'un, risque d'être lynché*, **autant** à New York, le grand cop irlandais est craint [...].  
(écrit, P. Morand, *New-York*, 1930, Frantext)

2. Les exemples en *tantôt* ne sont pas fréquents dans nos corpus oraux; c'est pourquoi la plupart de nos illustrations sont fondées sur des énoncés écrits.

62 Il semble que la seconde occurrence de *autant* ne soit jamais précédée d'un connecteur, contrairement à *tantôt*, par exemple :

[44] Tantôt on le trouvait **et** tantôt on ne le trouvait pas le régiment et son Barbagny.  
(écrit, L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932, Frantext)

63 Dans tous les énoncés recensés, les organisations en *autant... autant* ne présentent aucun phénomène de répétition de la conjonction<sup>3</sup>.

64 À propos des structures en *tantôt... tantôt*, on note que certaines attestations écrites (parfois anciennes) répètent la conjonction :

[45] Il doit donc arriver, comme dans toutes les choses qui se font au hasard, **que tantôt** il y a un grand nombre de ces terres qui reposent à la fois, **et que tantôt** il n'y en a qu'un petit nombre.  
(écrit, J.-H. Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*, 1784, t. 3)

[46] [...] je hasardai d'autres mouvements, **que tantôt** j'inventais saccadés et brusques, **que tantôt** je prolongeais au contraire, répétais et rythmais en danses.  
(écrit, A. Gide, *Si le grain ne meurt*, 1924)

65 – En syntaxe interne, on observe les phénomènes suivants :

66 Contrairement à ce que disent les grammaires en se fondant sur le caractère symétrique de ces énoncés, si on a bien un marqueur spécifique (*autant* ou *tantôt*) dans la première construction, on ne retrouve pas systématiquement le même morphème sur la seconde, ce qui constitue une importante différence par rapport aux énoncés en *plus... plus* (cf. Deulofeu, 2001) :

[47] autant il y a beaucoup de gens euh au Népal qui vont faire du trekking et des choses comme ça **mais** en Inde très peu non  
(oral, Corpaix)

[48] autant il y en a un comme je le dis il il me motivait à apprendre c'était presque si le soir rien que pour le plaisir je refaisais mes devoirs de français + **et** il y en a un autre il il me faisait tellement culpabiliser et tellement harceler + que + ça m'a dégoûté  
(oral, Corpaix)

[49] autant en Inde les femmes travaillent dans les champs et la femme c'est quelqu'un + c'est une personne très importante dans la famille dans la société dans le village + au Bangladesh la femme elle passe + toute sa vie + enfermée dans la maison et parfois elles sortent jamais + de leur(s) maison(s)  
(oral, Corpaix)

3. Les données manquent pour savoir si un énoncé comme le suivant doit être jugé possible: *il m'a dit que sa sœur tantôt elle travaille comme une folle mais que tantôt elle est capable de passer ses journées devant la télé* (ex. inventé).

67 Dans l'exemple [47], la seconde séquence de la corrélatrice est introduite par *mais*; en [48], par *et*; en [49], aucun connecteur n'apparaît en tête de construction et c'est le seul usage de l'élément *au Bangladesh*, placé en tête de construction, qui semble induire une interprétation contrastive.

68 On observe ce même phénomène avec les constructions en *tantôt* ci-dessous; la première donne une articulation en *Tantôt... Parfois*, la seconde en *Tantôt... Puis*:

[50] Arbasino, doué d'une curiosité qui confine à la boulimie, et amateur aussi bien de cinéma et de théâtre que de littérature et de critique, convoque, on l'a vu, les plus grands noms. Tantôt il s'en tient à la retranscription quasi linéaire des conversations qu'il a pu avoir avec Mauriac, Céline ou Raymond Aron – un de ses professeurs à Sciences-po, avec Pierre-Aimé Touchard qui étudie, lui, les rapports entre littérature et politique. Et cela se passe effectivement de tout commentaire. **Parfois** Arbasino intervient, corrige, agace son interlocuteur, et c'est un régal.  
(écrit, CERF, CritLitt)

[51] Au fil des heures, l'humeur évolue. Tantôt je suis triste. **Puis**, à un autre moment, je plane dans un nuage d'une douceur presque inimitable.  
(écrit, CERF, JournIntimes)

69 On peut donc conclure de ces exemples que si les constructions en *autant* et *tantôt* imposent bien l'expression d'un contraste, celui-ci n'est pas grammaticalement lié à la nécessité de réitérer le morphème dans la seconde construction.

70 On retrouve pour *autant... autant* la contrainte observée pour *plus... plus*, qui exclut les constructions à verbe non tensé :

[52] \*autant aimer l'Espagne, autant détester le Portugal

contrainte que ne connaissent évidemment pas les emplois non symétriques de *autant* :

[53] si c'est pour faire des des trucs répétitifs euh autant tout confier à un ordinateur  
(oral, Corpaix)

71 Il apparaît en outre que dans ces regroupements, les constructions peuvent prendre des formes très variées quant à leur configuration macrosyntaxique. Par exemple, à la différence des corrélatives en *plus... plus*, il est possible de trouver une clivée dans une des séquences, comme dans l'énoncé [42] : « Tantôt c'est le conditionnement social qui opère tout naturellement ».

72 La séquence qui suit *autant* peut être une forme averbale telle *pourquoi pas* :

[54] autant je euh l'entrée de mots étrangers d'emprunts de mots étrangers dans la langue française + je **pourquoi pas** + autant la réforme de l'orthographe euh je suis pas bien pour  
(oral, Corpaix)

73 Sémantiquement, c'est le phénomène même de couplage qui donne sa signification aux marqueurs. Par exemple, *autant*, dans une structure sans couplage, garde une interprétation strictement compositionnelle, que ce soit dans des constructions en *autant que* ou *autant Vinf*:

[55] je vois pas trop l'intérêt quoi + + autant euh enfin autant continuer ce qui existe un peu en ce moment  
(oral, Corpaix)

ou dans des emplois qui semblent limités régionalement (*autant* est proche en ce cas de *si ça se trouve*):

[56] autant ils vont voir le médecin ils vont voir le pharmacien  
(oral, Corpaix)

74 De même, le morphème *tantôt* présent dans les couplages de constructions acquiert une signification originale par rapport à ce que serait son sémantisme en construction autonome, où il indiquerait la proximité temporelle (future ou passée) relativement au moment de l'énonciation :

[57] Vous les aurez tantôt, je vous le jure.  
(écrit, CERF)

[58] J'ai dîné tantôt avec Flaubert [...].  
(écrit, CERF)

75 De tels emplois sont quasiment absents de nos corpus oraux; dans le passage suivant, la locutrice évoque son caractère régional :

[59] il faut apprendre les mots de notre région en premier quoi. C'est vrai qu'il y a des expressions comme *tantôt*; quand j'étais petite, j'entendais toujours *oui ben tantôt on fera ça*  
(oral, Corpaix, transcription aménagée)

76 L'étiquette de *corrélation*, usuellement appliquée aux types de regroupements qu'on vient d'examiner, ne doit pas masquer les profondes différences qui existent entre les structures en *plus... plus*, qu'à la suite de Deulofeu (2001) on pourrait considérer comme des formes corrélatives prototypiques, et celles en *autant* ou *tantôt*, qui montrent une plus grande variation quant à la forme du second marqueur ou quant à la relation linéaire qu'entretiennent les deux séquences. Pour ces deux derniers types, une stricte délimitation entre statut «phrastique» et statut discursif s'avère particulièrement problématique.

### 3.2. Regroupements dissymétriques

77 Contrairement aux cas examinés précédemment, on observe ici une hiérarchie macrosyntaxique : la construction gauche implique celle de droite mais l'inverse

n'est pas vrai. On distinguera deux grands types de constructions, selon qu'on a ou non la possibilité de mettre une négation sur le verbe de la première construction.

### 3.2.1. Séquences à construction verbale initiale non négativable

- 78 Dans ce type de regroupements, la construction initiale refuse les verbes à la forme négative et connaît des contraintes spécifiques qui constituent la base formelle de la dépendance et sont liées à l'emploi d'un verbe «présentatif» (qui n'a pas le statut d'un verbe plein), de lexèmes à explicitation référentiellement peu spécifiés, ou encore de verbes exprimant la concession ou le franchissement d'un seuil. Ces trois types ont un ordre linéaire tout à fait contraint: la construction comportant une catégorie «contrainte» est en tête du regroupement.

#### 3.2.1.1. Structures à spécification lexicale progressive

- 79 Les structures à spécification lexicale progressive, dans lesquelles la première construction présente un pronom ou un lexème sémantiquement peu spécifié (*chose, truc, fait, raison, idée, question...*), peuvent se réaliser de différentes manières. Il peut s'agir de lexèmes à explicitation introduits par *il y a*, sans autre procédé:

[60] il y a un mystère par où est-il entré  
(oral, Blanche-Benveniste *et al.*, 1990)

[61] il y avait une chose chez maman euh elle était illettrée  
(oral, Blanche-Benveniste *et al.*, 1990)

ou bien articulés par *c'est que*:

[62] il y a une différence fondamentale c'est que le théâtre c'est avant tout un spectacle vivant  
(oral, Corpaix)

[63] moi il y a un truc qui m'a énervée c'est que à l'école j'avais appris le verlan en cours de linguistique on avait eu euh peut-être cinq heures de cours sur le verlan  
(oral, Corpaix)

[64] il y a une chose certaine c'est que tous les MLF du monde n'y feront jamais rien  
(oral, Corpaix)

- 80 On peut également observer des configurations proches mais sans la présence de *il y a*:

[65] il se passe une chose c'est que + lorsque euh + elle boit comme ça + la vie est intenable avec elle  
(oral, Corpaix)

[66] je peux vous faire une petite confidence c'est que euh un jour j'étais allé le voir et c'était pendant les vacances il m'a j'avais dit s'il partait il m'a dit qu'il avait horreur des voyages  
(oral, Corpaix)

[67] un fait va frapper les inspecteurs + c'est que plusieurs témoins désignent nommément + Alain Leduc + comme le meurtrier possible + d'Auguste Mariani  
(oral, Corpaix)

[68] j'étais content pour une bonne raison c'est que je ne je rentrais plus à la Gestapo  
premièrement  
(oral, Corpus Maffey)

ou bien encore sans *il y a ni c'est que* :

[69] mais une question se pose contrôle-t-il vraiment la communauté  
(oral, Blanche-Benveniste *et al.*, 1990)

[70] une idée me prend je vais dire au marchand de de jouets qu'il me fasse une grande  
poupée  
(oral, Corpaix)

### 3.2.1.2. Structures à construction verbale «présentative»

81 Dans ces structures, que nous présentons très succinctement ici, la première construction comporte un verbe recteur qui n'a pas son statut de verbe lexical plein, et est toujours contiguë à la seconde construction. Une intonation «liée» de type continuatif joint typiquement les deux séquences.

82 La construction verbale présentative peut être régie par *il y a*<sup>4</sup> :

[71] il y a des mots ils sont courants tu les entends partout + et puis d'autres ben euh  
moi j'aime pas les prononcer  
(oral, Corpaix)

[72] il y a des gens ils viennent acheter de l'aspirine pour faire de l'eau gazeuse  
(oral, Corpaix)

[73] il y a des des chambres + vraiment euh + tu as pas envie de faire + un coup de  
balai +  
(oral, Corpaix)

ou par d'autres verbes en nombre assez limité :

[74] c'est un mec + il rentre chez lui + et puis + elle est atroce je te préviens elle est  
atroce  
(oral, Corpaix)

[75] moi je connais une perso- un médecin en cinquième année de de fac il considérait  
l'Actifed comme un antibiotique  
(oral, Corpaix)

4. Les énoncés comme *il y a pas cours je rentre chez moi* (avec verbe plein négatif) relèvent d'un autre type (voir le point 3.2.2).

3.2.1.3. Construction initiale à verbe concessif ou verbe exprimant le franchissement d'un seuil

83 Pour ces exemples, la valeur sémantique concessive peut être mise en évidence à l'aide d'une paraphrase en *bien que*. Les deux constructions successives ne peuvent pas être jointes par *et*. Les exemples pour lesquels la construction initiale est le plus dépourvue d'autonomie sont ceux qui font usage du verbe modal *avoir beau* (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990; Conti et Béguelin, à paraître) :

[76] on a beau regarder euh comme débouchés d'abord à Benot il y a rien  
(oral, Corpaix)

[77] il a beau être compliqué c'est quand même euh un langage que j'aime bien  
(oral, Corpaix)

84 On trouve des structures assez similaires en *pouvoir bien* et *pouvoir toujours*, qui paraissent plus facilement «autonomisables» que les énoncés en *avoir beau* (ce fait reste à étudier de près) :

[78] Je peux bien me décarcasser à faire de l'ironie, elle n'a même pas l'air d'entendre.  
(écrit, Internet)

[79] on peut bien dire ce qu'on voudra on ne nous écoute pas  
(oral, Morel, 1996)

[80] Au final du cheminement, le disciple éveillé peut bien se retourner sur le chemin, il ne verra plus ni chemin ni cheminant [...].  
(écrit, CERF)

[81] Maintenant que je n'ai plus besoin de lui, il peut bien se brosser le ventre, il n'aura point son duché.  
(écrit, CERF)

[82] Tu peux toujours avoir le laser, si ton fusil est pas dans l'axe, ça sert à que dalle.  
(écrit, CERF)

[83] Le commandant peut toujours moufter, les flics n'ont pas à en tenir compte.  
(écrit, CERF)

85 Nous avons relevé des exemples proches, mais qui expriment le franchissement d'un seuil : *il suffit de..., il n'y a qu'à... à peine...* À la différence des énoncés précédents, les deux constructions acceptent d'être jointes par *et*.

[84] il suffit qu'il y ait ce genre de nouvelles /et, o/ le standard explose  
(oral, Corpaix)<sup>5</sup>

5. La transcription indique que la présence de *et* n'est pas certaine.

- [85] les gens je les ai trouvés beaucoup plus accueillants euh + il suffit qu'on aille les voir et hop ça y est de suite on est accueilli  
(oral, CRFP)
- [86] il suffit que ma sœur passe un disque ou quelqu'un + ben moi je danse je peux pas m'en empêcher  
(oral, Corpaix)
- [87] Il n'y a qu'à faire l'essai avec nos clones, et nous verrons si nous obtenons quelque chose de significatif.  
(écrit, CERF)
- [88] oh là là + quand il y avait l'apéritif au bureau et tout ça commence toujours euh un peu tard eh + à peine ça commençait moi il fallait que je parte  
(oral, Corpaix)
- [89] en Amérique à peine tu es né tu as déjà un crédit sur le cul [...] c'est vrai à peine ils naissent ils ont déjà des crédits  
(oral, Corpaix)

86 On rappellera une contrainte majeure pour tous les exemples étudiés dans cette section : le verbe de la construction initiale n'accepte pas la forme négative en *ne... pas*.

### 3.2.2. Séquences à construction verbale initiale négative

87 Dans cet autre type de regroupements, il n'y a aucune catégorie « faible » dans la construction initiale qui serait à même d'entraîner une dépendance. Cela revient à dire que les constructions initiales pourraient, sans changement de forme, se retrouver employées hors de toute forme de regroupement syntagmatique. À partir de :

- [90] j'aurais eu une fille je serais restée à Toulouse  
(oral, Blanche-Benveniste *et al.*, 1990)

la séquence *tu aurais eu une fille* pourrait prendre place parmi toute une série de constructions listées :

- [91] si ta vie avait été différente, tu aurais vécu à Paris, tu te serais marié, tu aurais eu une fille, tu aurais travaillé dans le cinéma...

88 Contrairement aux types précédents, le verbe de la première construction verbale peut être négatif :

- [90a] je n'aurais pas eu une fille je serais restée à Toulouse

89 Mais, comme pour les structures analysées plus haut, il existe des contraintes affectant les modalités d'énoncé portées par le premier terme. En effet, l'interrogation peut porter sur la seconde séquence :

[92] tu écris tes mémoires tu leur donnes quel titre?  
(entendu à la télévision, Dargnat, 2008)

mais pas sur la première; une version telle que:

[93] tu écris quel genre de mémoires tu leur donnes quel titre

fait immédiatement disparaître l'effet de regroupement syntagmatique pour livrer une suite de deux constructions indépendantes portant chacune sa propre force illocutoire: *tu écris quel genre de mémoires? Tu leur donnes quel titre?*

90 De même, la particule d'interrogation totale *est-ce que* ne peut porter sémantiquement que sur la seconde séquence, qu'elle soit placée avant celle-ci ou à l'initiale du regroupement, si bien qu'on sentira comme synonymes les deux exemples suivants:

[90b] j'aurais eu une fille est-ce que je serais restée à Toulouse

[90c] est-ce que j'aurais eu une fille je serais restée à Toulouse

91 Si la première construction a la forme d'une impérative, comme dans cet exemple qui contient deux regroupements successifs:

[94] *dites quelque chose* on vous le reproche *ne dites rien* on vous le reproche aussi  
(Dargnat, 2008)

aucune valeur illocutoire d'injonction ne lui est associée.

92 Il apparaît que la seconde construction, plutôt que la première, peut faire l'objet d'une modalisation adverbiale en *forcément, immédiatement, toujours, certainement, à tous les coups*, etc.:

[95] le truc tu vois je me suis dit tu as une voiture neuve tu as **forcément** du matos à l'intérieur qui traîne  
(oral, c-oral-rom [corpus de référence pour les langues romanes orales])

[96] la soupe épaisse comme on dit tu en donnes à Pierre elle te reste **sûr** dans l'assiette  
(oral, Blasco-Dulbecco, 2006)

[97] On agite et le sang se trouve **immédiatement** laqué.  
(écrit, Corminboeuf, 2008)

93 Dans cette catégorie, on trouve des suites de deux séquences au conditionnel:

[98] je serais au club avec les collègues je m'amuserais  
(oral, Blanche-Benveniste *et al.*, 1990)

[99] moi je serais une femme j'accepterais pas ce principe  
(oral, Blasco-Dulbecco, 1999)

ou bien des temporelles et hypothétiques «non marquées»:

- [100] je me levais le matin j'étais avec des clients je mangeais à midi j'étais avec des clients  
et je me couchais le soir j'étais avec des clients  
(oral, CRFP)
- [101] j'ai un coup de cafard je mets une cassette vidéo jusque les trois quatre heures du  
matin  
(Dargnat, 2008)
- [102] il la met on se retrouve à égalité il la met pas et c'est peut-être le titre qui s'envole  
(commentaire d'un match de rugby, Corminboeuf, 2008)
- [103] tu en buvais cinq tu étais raide  
(Corminboeuf, 2008)

### 3.2.3. Regroupements de constructions et configurations macrosyntaxiques

94 Dans ce qui précède, nous avons choisi de classer les différents types de regroupements de constructions selon un certain nombre de critères descriptifs sans entrer dans le détail des configurations macrosyntaxiques. Nous pouvons en dire quelques mots à présent. Dans le cadre tel qu'il est présenté dans Blanche-Benveniste *et al.* (1990 : 291), le noyau est défini comme l'«unité minimale de macrosyntaxe, qui forme une unité autonome». Il a pour propriété essentielle de porter une modalité d'énoncé qui lui confère une force illocutoire (par exemple assertive ou questionnante). Les éléments qui le précèdent (pré-noyaux) ou qui le suivent (post-noyaux) peuvent, dans certains cas limités, porter une modalité négative, mais sont toujours dépourvus de modalité d'énoncé ; ils sont «désactivés au plan interactionnel» selon l'expression de Verstraete (2005). À partir de cette présentation très succincte, on propose de distinguer trois types de regroupements de constructions, dans la droite ligne des analyses déjà proposées par plusieurs chercheurs (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990 ; Savelli, 1993 ; Deulofeu, 2001 et 2003) :

95 a) Parmi les occurrences de regroupements dissymétriques, la plupart sont engagées dans une structure en [Pré-Noyau + Noyau]. La construction initiale, qui constitue le pré-noyau, est totalement dépourvue d'autonomie ; elle est fortement liée au noyau qui suit, sur le plan linéaire et intonatif, et ne réalise aucun acte illocutoire d'énoncé tel que l'assertion, l'interrogation ou l'injonction. Le fait qu'elle soit engagée dans un regroupement dissymétrique implique qu'elle est supprimable ; par exemple :

- [104] [il y a des gens]<sub>PréNo</sub> [ils viennent acheter de l'aspirine pour faire de l'eau gazeuse]<sub>No</sub>
- [105] [il a beau être compliqué]<sub>PréNo</sub> [c'est quand même euh un langage que j'aime bien]<sub>No</sub>
- [106] [je serais au club avec les collègues]<sub>PréNo</sub> [je m'amuserais]<sub>No</sub>
- [107] [je me levais le matin]<sub>PréNo</sub> [j'étais avec des clients]<sub>No</sub>

96 b) Dans d'autres cas, la première construction ne peut toujours pas former une énonciation autonome, mais elle est forcément dotée d'une force illocutoire assertive : le regroupement peut être induit par la présence de joncteurs, comme dans

les deux premiers exemples ci-dessous, ou par le développement d'une spécification lexicale progressive, comme dans le troisième.

- 97 En outre, les données attestent que la première séquence n'est pas forcément contiguë au noyau qui la suit et que le regroupement n'est pas associé à des formes morphologiques vraiment stables. On y verra un regroupement de noyaux: [Noyau + Noyau].

[108] [autant j'étais optimiste il y a cinq six ans]<sub>No</sub> [autant je suis pessimiste maintenant]<sub>No</sub>

[109] [tantôt ils venaient]<sub>No</sub> [tantôt ils venaient pas]<sub>No</sub>

[110] [il y a un mystère]<sub>No</sub> [par où est-il entré]<sub>No</sub>

- 98 c) Les séquences en *plus... plus* ont un statut très spécifique: contrairement aux deux cas précédents, aucune des constructions prises isolément n'a le statut d'un noyau. Le poids des contraintes grammaticales (parallélisme absolu des constructions, fixité des marqueurs, obligation de contiguïté) permet de les analyser comme un «noyau complexe».

[111] [plus ils en prennent plus ils en veulent]<sub>No complexe</sub>

#### 4. Conclusion

- 99 Nous avons rappelé dans cette étude, qu'il était possible de délimiter des regroupements syntaxiques de constructions verbales sans la présence d'une conjonction «de subordination» ou «de coordination», en mettant en évidence plusieurs fonctionnements, dégagés selon une procédure unifiée sur le plan descriptif. Ces résultats viennent s'ajouter aux études ayant évoqué le fait qu'aux conjonctions de subordination et de coordination ne correspondaient pas nécessairement une relation de subordination ou de coordination (Haiman et Thompson (eds), 1988; Muller (ed.), 1996; Rebuschi et Bril (eds), 2006; Debaisieux, 2006). Tout ceci met en évidence la nécessité de revoir en profondeur les critères permettant de préciser la nature des dépendances grammaticales.

- 100 Dans cette perspective, nous avons essayé de nous doter d'outils descriptifs indispensables pour montrer qu'il existe tout de même un lien syntaxique, en l'absence de tout morphème spécifique.

- 101 Cependant, chaque construction aurait mérité une description spécifique, ce que nous n'avons pas pu faire dans le cadre de cette publication. Ainsi, de nombreux travaux restent à entreprendre pour savoir dans quelle mesure un tel classement est robuste et surtout pour chercher à compléter cette esquisse de typologie avec d'autres types de constructions.

## Références bibliographiques

- ABEILLÉ, A. et BORSLEY, R. 2006. La syntaxe des comparatives corrélatives en français et en anglais. *Faits de Langues: Coordination et subordination: typologie et modélisation* 28. G. REBUSCHI et I. BRIL (eds). Paris: Ophrys: 21-33.
- ALLAIRE, S. 1996. Y a-t-il un *et* coordonnant? In C. MULLER (ed.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen: M. Niemeyer: 15-23.
- ANDERSEN, H.L. 1999. Propositions adverbiales non introduites en français parlé. *Revue Romane* 34 (2): 163-180.
- BÉGUELIN, M.-J. et CORMINBOEUF, G. 2005. De la question à l'hypothèse: aspects d'un phénomène de coalescence. In C. ROSSARI et al. (eds), *Les états de la question*. Québec: Nota Bene: 67-89.
- BENZITOUN, C. et al. 2010. *Tu veux couper là faut dire pourquoi*: propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé. In F. NEVEU et al. (eds), *Actes du Congrès mondial de linguistique française (CMLF 2010)*. Paris: Institut de linguistique française: 2075-2090.
- BERRENDONNER, A. 1990. Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique: Données orales et théories linguistiques* 21. D. WILLEMS (ed.). Paris – Louvain: Duculot: 25-31.
- BERRENDONNER, A. 2002. Les deux syntaxes. *Verbum* XXIV (1-2): 23-36.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 2002. Phrase et construction verbale. *Verbum* XXIV (1-2): 7-22.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et al. 1990. *Le français parlé: études grammaticales*. Sciences du langage. Paris: Éditions du CNRS.
- BLASCO-DULBECCO, M. 1999. *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris: Champion.
- BLASCO-DULBECCO, M. 2006. Propositions pour le classement typologique de quelques détachements. *L'information grammaticale* 109: 27-33.
- BRANCA-ROSOFF, S. et al. 2009. *Corpus de français parlé parisien des années 2000 (CFPP), Discours sur la ville*. Accessible en ligne sur <http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/>.
- CONTI, V. et BÉGUELIN, M.-J. à paraître. Le statut des concessives en *avoir beau* du français: considérations synchroniques et diachroniques. *Journal of French Language Studies*.
- CORMINBOEUF, G. 2008. «Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons!» Comment construit-on le sens? *Discours* 3. Accessible en ligne sur <http://discours.revues.org/index4173.html>.
- CRESTI, E. 2000. Critère illocutoire et articulation informationnelle. In M. BILGER (ed.), *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*. Paris: Champion: 350-367.
- DARGNAT, M. 2008. Les constructions paratactiques conditionnelles. In J. DURAND, B. HABERT et B. LAKS (eds), *Actes du Congrès mondial de linguistique française (CMLF 2008)*. Paris: Institut de linguistique française: 2467-2482.
- DEBAISIEUX, J.-M. 2006. La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination. *Faits de Langues: Coordination et subordination: typologie et modélisation* 28. G. REBUSCHI et I. BRIL (eds). Paris: Ophrys: 119-132.

- DEULOFEU, H.-J. 1989. Les couplages de constructions verbales en français parlé: effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé. *Recherches sur le français parlé* 9: 111-141.
- DEULOFEU, H.-J. 2001. La notion de construction corrélatrice en français: typologie et limites. *Recherches sur le français parlé* 16: 103-124.
- DEULOFEU, H.-J. 2003. L'approche macrosyntaxique en syntaxe: un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles? *Scolia* 16: 77-95.
- DEULOFEU, H.-J. 2009. Pour une linguistique du «rattachement». In D. APOTHÉLOZ, B. COMBETTES et F. NEVEU (eds), *Les linguistiques du détachement*. Actes du colloque international de Nancy (juin 2006). Berne: Peter Lang: 229-250.
- DEULOFEU, H.-J. à paraître. Existe-t-il un «impératif averbal» en français? *Actes du colloque sur les énoncés averbaux*, organisé par F. LEFEUVRE, Paris, novembre 2009.
- HAIMAN, J., THOMPSON, S. (eds) 1988. *Clause Combining in Grammar and Discourse*. Typological Studies in Language 18. Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins.
- MERTENS, P. 2006. A Predictive Approach to the Analysis of Intonation in Discourse in French. In Y. KAWAGUCHI, I. FONAGY et T. MORIGUCHI (eds), *Prosody and Syntax*. Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins: 64-101.
- MOREL, M.-A. 1996. *La concession en français*. Paris – Gap: Ophrys.
- MOREL, M.-A. et DANON-BOILEAU, L. 1998. *Grammaire de l'intonation*. Paris: Ophrys.
- MULLER, C. (ed.) 1996. *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Linguistische Arbeiten 351. Tübingen: M. Niemeyer.
- MULLER, C. 2002. *Les bases de la syntaxe*. Pessac: Presses universitaires de Bordeaux.
- REBUSCHI, G. et BRIL, I. (eds) 2006. *Faits de Langues: Coordination et subordination: typologie et modélisation* 28. Paris: Ophrys.
- SABIO, F. 2006. Phrases et constructions verbales: quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé. In D. LEBAUD, C. PAULIN et K. PLOOG (eds), *Constructions verbales et production de sens*. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté: 127-139.
- SAVELLI, M.-J. 1993. *Contribution à l'analyse macro-syntaxique: les constructions «siamois» du type: «Plus v1... Plus v2...»*. Thèse de Doctorat. Université de Provence.
- SAVELLI, M.-J. 1995. Autant le dire, quelques éléments comparatifs sur la macro-syntaxe de plus/moins/autant. *Recherches sur le français parlé* 13: 67-90.
- VENDRYES, J. 1923. *Le langage – Introduction linguistique à l'histoire*. Paris: Albin Michel.
- VERSTRAETE, J.-C. 2005. Two Types of Coordination in Clause Combining. *Lingua* 115: 611-626.